

**DEMANDE** à monsieur le Président du Conseil Exécutif d'engager un recours contre tout document local d'urbanisme dès lors que la Collectivité de Corse aurait constaté, à l'occasion de l'avis qu'elle émet en qualité de personne publique associée, que celui-ci contrevient manifestement au PADDUC ou à tout autre délibération de la Collectivité de Corse.

**DEMANDE** à monsieur le Président du Conseil Exécutif d'opérer un contrôle et, le cas échéant, un recours contre tout permis de construire délivré sur des parcelles relevant de secteurs à enjeux stratégiques du PADDUC.